

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique

BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE

Tél. 05 61 34 20 45- Fax 05 61 54 44 46

SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372

ID TVA : FR14 399 716 372

Découvrez www.mybeautytraining.com

votre nouveau partenaire formation dédié à la beauté

ETABLISSEMENT DE BRIVE

ZA DU MAZAUD

BOY DIFFUSION

19100 BRIVE

Tél. 05 55 74 43 73

Fax

email brive@boy-diffusion.fr

Siret 39971637200095

Livré à :

MME LHOMME EMILIE

PLACE DE BONNEVIOL

LE KIOSQUE DE LA COIFFURE

46130 PRUDHOMAT

LE KIOSQUE DE LA COIFFURE

LHOMME EMILIE

PLACE DE BONNEVIOL

46130

PRUDHOMAT

Echéance le 30/12/2023

Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois

Transporteur : CYC LOGISTIQUE

Page 1/1

Facture

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
10/11/2023	1037762	CB036108		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
	Bon de livraison n° 183138 du 10/11/2023						
121368	SP SH HAUTE TOLERANCE VARIOPACK 1000ML	1,00	23,00		23,00	23,00	1
104109	SP SOIN RECONSTRUCTION INTENSE 175ML	1,00	15,70		15,70	15,70	1
	Total Bon de livraison	38,70					
	<u>RECAPITULATIF</u>						
	Produits Techniques		23,00				
	Produits Vente		15,70				
Total HT			Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.	
38,70			38,70	20,00	7,74	**** *46,44EUR	
		1			Facture		
					46,44		

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877

BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque

Net à Payer : 46,44EUR au plus tard le 30/12/23

Client : CB036108 Facture : 1037762 du 10/11/2023

SAS BOY DIFFUSION

TOULOUSE